



Glaire et la Presqu'île

Avril 2014

Flash-info n°
Imprimé par nos soins

77

de la Commune de Glaire



Edito du maire

Dans l'hebdomadaire « La semaine des Ardennes » du jeudi 17 avril 2014, j'évoquais mon inquiétude vis-à-vis de la « Grande agglomération ». Bien que convaincu qu'il soit nécessaire de travailler ensemble, force est de constater que les communes sont de moins en moins libres de leurs destins. Notre représentation au sein des structures urbaines est négligeable, nous devons donc subir la loi du nombre comme l'a confirmé l'élection du président et des vices-présidents. Cela dit, comme nous l'avons indiqué dans nos promesses électorales, nous continuerons à défendre l'existence des structures de proximité que sont nos communes d'où notre appartenance à l'association des maires ruraux qui nous permet de contester si nécessaire des lois ou règles inadaptées à la vie locale de nos habitants. La paupérisation de nombreuses petites communes au sein des structures communautaires ne rapproche pas le citoyen de ses devoirs et engagements dans la vie publique, bien au contraire. Il est vrai que le monde politique tire par ces réformes, son épingle du jeu, et progresse dans la professionnalisation des fonctions d'élus....

Bonne lecture à tous

André GODIN

Budget 2014

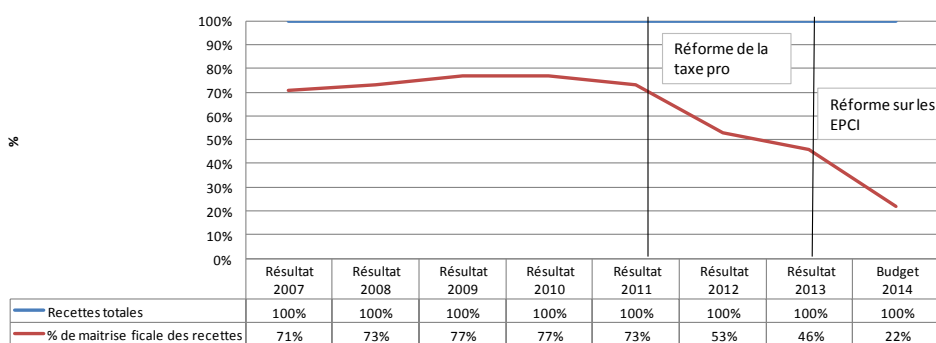
Quand les communes ne maîtrisent plus leur fiscalité

En 2008, lors de la présentation du premier budget du mandat précédent, le conseil municipal pouvait compter sur une maîtrise importante de son budget (75% en fiscalité propre). Six ans plus tard, après

deux réformes, l'indépendance fiscale de Glaire est remise en cause. Les recettes communales ne sont plus entre les mains de vos élus.

Suite page 2

Evolution de la maîtrise fiscale de la commune de Glaire sur ses recettes



Ce graphique met en lumière l'impact des réformes successives de la taxe professionnelle puis de la prépondérance des EPCI sur les communes. En 6 ans, Glaire est passée de 75 % (jusqu'à 77% en 2009) à 22% de maîtrise de sa fiscalité

Vie associative

Givartist expose

Absent en 2013, pour cause d'alternance avec nos voisins de Cheveuges, dimanche 30 mars, les artistes de la section peinture de Familles Rurales ont exposé leurs œuvres salle polyvalente.

Suite page 3

En mai, le lilas est superbe dans les jardins de la presqu'île. Voilà un beau bouquet de saison !



Budget 2014

Un budget 2014 transitoire

Caractérisé par une perte conséquente de sa maîtrise par les élus communaux, le budget 2014, voté à l'occasion du premier conseil municipal de la nouvelle équipe, lundi 6 avril, est un budget « de transition » dans l'attente de travaux plus importants qui doivent débiter en 2015.

Concernant les recettes communales de Glaire dont chacun sait qu'elles sont en grande partie le fruit de dizaines d'années de travail et d'accueil des entreprises sur la Zone industrielle, le Conseil municipal a enregistré le transfert de ces fonds vers la Communauté d'agglomération et le versement compensatoire d'une dotation équivalente (pour combien de temps ...)

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les recettes communales s'élèvent à 1.354.000 € (dont 321.000 € de résultat reporté de l'année précédente). On notera que la commune ne maîtrise plus sa fiscalité que sur 223.000 €.

La dotation forfaitaire de l'Etat est en forte baisse.

En résumé, si nous gardons un volume de recettes satisfaisant,

nous constatons une précarisation importante de celles-ci. Glaire, comme les communes similaires, ne maîtrise plus son avenir fiscal.

Les dépenses s'élèvent à 785.000 € et dégagent donc un excédent de 572.000 €, viré à la section investissement.

Les volumes de charges ont principalement augmenté en raison de celles que nous ne maîtrisons pas (énergie dont électricité et gaz de ville...) comme l'atténuation de produits (44.000 € en 2014, créé en 2010) qui consiste à écrêter nos recettes : une sorte de cotisation solidarité vers les collectivités disposant de moins de moyens

BUDGET INVESTISSEMENT

Notre capacité d'investissement (hors solde d'exécution des engagements 2013) s'élève à 613.000 €. Afin de reconstituer une trésorerie permettant de mener à bien des projets plus conséquents dans les années à venir, seule une partie de ces moyens sera consacrée à cette exercice : 336.000 € (hors remboursement du capital des emprunts contractés : 82.000 €).

Tarifs 2014

LOCATION DES SALLES

À partir du 1er juillet 2014 pour les habitants de Glaire :

SALLE DES FÊTES DE IGES

Uniquement en journée
en semaine 25 €

SALLE DU LAVOIR DE GLAIRE

Pour une journée
en semaine 25 €
Pour un week-end 130 €

SALLE POLYVALENTE

Pour une journée 200 €
Pour un week-end 200 €

TARIF DES CONCESSIONS ET COLOMBARIUM

Cimetières Glaire, Iges et Villette

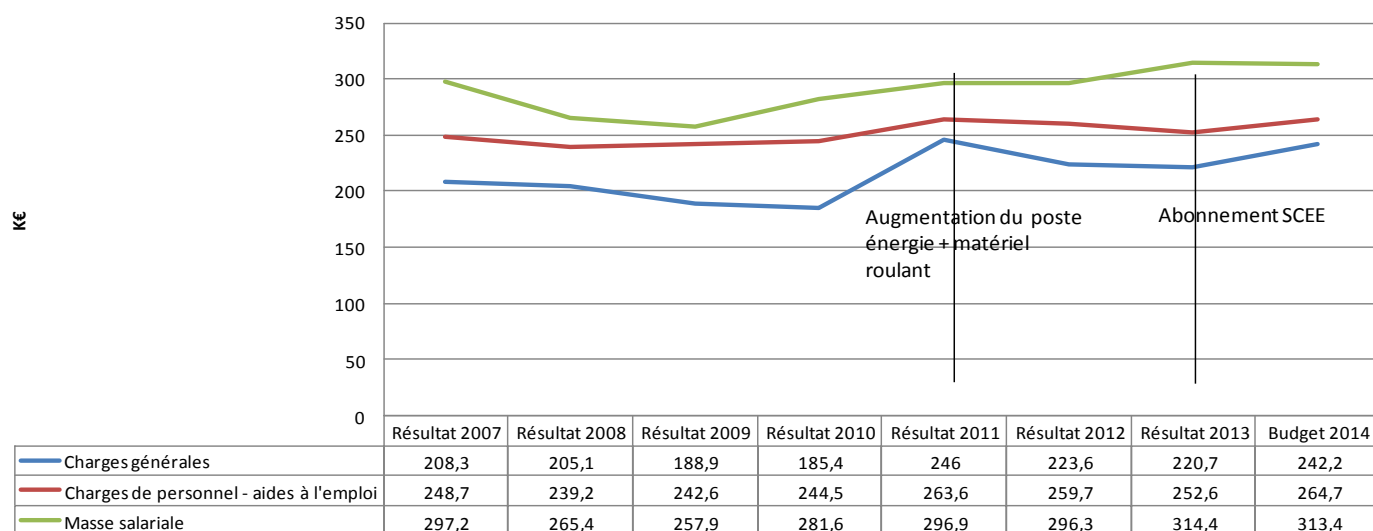
CONCESSIONS

Trentenaire 80 €
Cinquantenaire 150 €
Perpétuité 300 €

COLOMBARIUM

Achat d'une case 1.200 €
+ concession de 50 ans 132 €
ou Perpétuité 264 €
Dispersion des cendres et fourniture d'une plaque vierge 80 €

Evolution des dépenses maîtrisables de la commune de Glaire



Les peintres glairois ont exposé leurs travaux

Dimanche 30 mars 2014, sous la houlette de Patrick RAMBOURG, les peintres amateurs de la section GIV'artist de Familles Rurales exposaient salle polyvalente R. Gourdin.

Une centaine de toiles était présentée. De nombreux amateurs de peinture sont venus admirer les œuvres d'une qualité étonnante tout au long de la journée. Le vernissage de cette exposition a eu lieu en présence de M. le Maire de Glaire, d'élus municipaux et de nombreux invités.

Encore une belle rencontre pour cette association glairoise qui, quelques semaines plus tôt, avait également organisé une soirée dansante réservée à ses adhérents avec le concours gracieux de la commune.

Nous reviendrons le mois prochain sur la nouvelle édition de la Brocante (ensoleillée) qui s'est déroulée dimanche 3 mai.



Beaucoup de monde lors du vernissage de l'exposition.

Comme à son habitude, le maire André Godin est venu encourager et féliciter les organisateurs et artistes, à l'origine de cette animation communale.



Au fil du Conseil ..

Chaque mois, les membres du Conseil municipal se réunissent à la Mairie.

Voici quelques extraits des décisions prises lors du Conseil municipal du lundi 7 avril.

CREDITS AUX ECOLES 2014/2015

Les écoles glairoises se voient attribuer à l'unanimité les crédits suivants :

46 € par élève au titre des dépenses de fonctionnement et pour le goûter de Noël.

1.200 € pour les voyages des classes de maternelles et élémentaires.

IMPÔTS 2014

A l'unanimité, il est décidé de ne pas augmenter les taxes d'habitation, foncier bâti et non bâti pour la part communale.

INDEMNITES DE FONCTIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le Conseil a fixé le montant des indemnités allouées au Maire et aux adjoints :

Maire : 31% de l'indice brut 1015

Adjoint : 8,25 % de l'indice brut 1015

ETUDE POUR CREATION D'UNE SALLE DANS LA MAISON DES ASSOCIATIONS

A l'unanimité, le Conseil a décidé de confier à « Design Habitat »,

jeune entreprise glairoise, l'étude préalable au dépôt de permis de construire avec une limite de montant préétablie.

DELEGATION DE REPRESENTATION

Syndicat mixte Synergie Ardennes

Titulaire : Michel NAPARTY

Suppléant : Alain DUSSART

TRAVAUX AU CIMETIERE DE VILLETTE

Sur proposition du Maire, le Conseil a décidé de faire entreprendre des travaux d'aménagement d'allées piétonnes dans le Cimetière de Villette. Suite à une consultation E.T.F. a été retenue.

Les Echansons en Bourgogne

En cette année anniversaire, le club avait décidé de frapper fort pour les dix ans du club d'œnologie.

C'est un périple de 2 jours (12 et 13 avril) à travers les vignobles

bourguignons que se sont offerts nos épicuriens glairois.

Moins de fatigue, plus de temps pour découvrir et mieux se connaître, ce voyage a été grandement apprécié par les partici-

pants.

Il semblerait que l'an prochain, les chemins de l'Alsace seraient proposés avec la même formule de deux jours.

A suivre !



A mi chemin entre le voyage culturel et le voyage gastronomique, ce rendez vous annuel est de plus en plus prisé par les glairois. Initialement créé avec quelques amis venus du sedanais, le Cercle des Echansons est à présent principalement constitué d'habitants de notre commune. Voilà une belle photo de famille !

Les Rendez-vous de la Presqu'île

SAMEDI 10 MAI - 8h45

RANDONNÉE PEDESTRE HARGNIES

ATTENTION

EXCEPTIONNELLEMENT SUR RESERVATION

Inscription auprès de Mme Claude BOURET

(03 24 27 39 21)

VENDREDI 23 MAI

FÊTE DES VOISINS

SAMEDI 24 MAI - 13h30

RANDONNÉE PEDESTRE MORTEHAN

Départ de la mairie de Glaire à 13h30

JEUDI 29 MAI - 11h

MESSE DE L'ASCENSION

Eglise Saint Martin de Iges

LUNDI 2 JUIN - 19h30

CONSEIL MUNICIPAL

Mairie

DIMANCHE 8 JUIN - 11h

MESSE DE PENTECÔTE

Eglise Saint Martin de Glaire